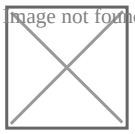

Indivision qui par mal...

Par **colette75**, le **26/12/2014** à **15:05**

Bonjour,
Je souhaite avoir des renseignements sur plusieurs points et je vous remercie par avance pour vos reponses qui m'aideront.
Je suis en procedure de divorce
Mon future ex conjoint habite depuis septembre dans notre maison neuve (que nous avons construit pour notre retraite)
Nous somme en decembre et je continue de payer le credit sur cette maison alors que je n'y ai jamais habité et seul lui a les cles et y vis.
Comment puis je reclamer un loyer? (document lesquels pour calculer celui ci)
Il souhaite racheter ma part est ce que je dois continuer a payer ce credit alors que je n'y vis pas et que dois je faire ? (mon avocat ne me reponds pas je ne sais que faire et je suis deseperée)
Avant que bous decidions de nous separer celui ci avait un plan d'epargne en action comme moi, il a tout cache sur d'autres compte pour ne pas partager, et moi je dois lui donner la moitié du mien pourquoi tricher je ne sais plus quoi faire je veux bien lui donner la moitié mais lui aussi doit me donner la moitié du sien puisque cela fait parti du menage mais celui ci a tout caché :(
avant de la connaitre j'avais acheter un terrain a mon nom et j'ai fait un credit pour faie construire une maison ensuite je l'ai rencontré et j'ai tout mit pour qu'on puisse acheter une maison ensemble une fois marié sous le regime de la communaute comment je peux retrouve ces documents et est ce que je suis en droit de reclamer mon bien avant notre mariage ?
je 'excuse pour les fautes je ne sais plus comment faire, je ne dors plus et surtout j'ai peur que sa jeune copine de 18 ans prennent tout et j'aimerai que mes enfants ne soient pas s'en rien j'ai travaille toute ma vie pour leur laisser un petit heritage et surtout pouvoir prendre ma retraite paisible et simple.
merci de m'avoir lu

Par **Agathe Journaliste**, le **29/12/2014** à **11:45**

Bonjour Madame,

Je suis journaliste pour "Zone Interdite" sur M6.
Nous réalisons actuellement un documentaire sur les héritages.
Dans ce cadre, nous souhaiterions interviewer un particulier qui organise sa succession.
Pourrais-je vous joindre par email ou par téléphone s'il vous plait pour pouvoir vous expliquer

en détails?

Merci d'avance,
Bien à vous,
xxxxxx
xxxxxx@gmail.com
xxxxxx

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés